

Introduction

L'essor de la statistique est considéré comme une composante essentielle des politiques de développement, soutenant leur élaboration, leur mise en œuvre et leur suivi-évaluation.

En effet, la gestion de l'économie et la mise en œuvre des politiques de réformes actuelles, plus particulièrement la Stratégie de Réduction de la pauvreté nécessitent la disponibilité d'informations statistiques régulières et fiables permettant d'apprécier les résultats et l'impact des politiques et des stratégies mises en œuvre et d'éclairer ainsi les choix politiques alternatifs.

Le Système Statistique National du Niger est en pleine mutation. L'atelier sur les statistiques de la pauvreté organisé à Niamey du 4 au 7 décembre 2001 a mis en lumière les défis du SSN et les difficultés auxquelles il doit faire face pour répondre aux besoins particuliers de la SRP.

Ce nouveau cadre institutionnel devrait permettre de répondre aux attentes des utilisateurs qui sont notamment les pouvoirs politiques, les acteurs du secteur privé, la société civile et les partenaires au développement. Il devrait surtout répondre au souhait de disposer d'un système cohérent et durable de suivi-évaluation et de prendre des mesures idoines de renforcement des capacités statistiques, en inscrivant la statistique comme un secteur prioritaire de développement national.

C'est donc pour répondre aux exigences statistiques de qualité et de disponibilité de données en temps utiles que le Gouvernement a décidé de mettre la statistique au centre des nouvelles priorités nationales en votant la loi statistique et en créant l'Institut

National de la Statistique.

L'objectif principal de l'Institut National de la Statistique est de mettre à la disposition de tous les utilisateurs des données statistiques fiables et à jour, conformes aux normes internationales.

Missions et attributions

Les Directions Régionales représentent l'INS dans toutes les instances régionales, départementales et communales. A ce titre, elles ont pour mission :

- la coordination des interventions des acteurs du Système Statistique National au niveau régional ;
- la collecte des données au niveau régional ;
- l'analyse des données, leur conservation et leur diffusion au niveau régional ;

De manière générale les Directions Régionales sont chargées :

Structure organisationnelle

Les Directions Régionales comprennent deux services :

1. un Service Régional des Statistiques Economiques et Sociales chargé d'observer

les prix de détail à la consommation des ménages et d'élaborer l'indice mensuel qui en découle, de concevoir et réaliser toute enquête ou étude régionale, d'exécuter en collaboration avec le Service Régional de la Coordination Statistique toute opération d'enquête diligentée par la Direction Générale de l'INS et enfin d'élaborer annuellement le tableau de bord socio-économique de la Région.

2. un Service Régional de la Coordination Statistique chargé de coordonner toute activité statistique au niveau régional, de diffuser les concepts et normes ainsi que toute publication validée par la Direction Générale, de participer à toutes les réunions impliquant la statistique au niveau régional, d'élaborer un annuaire statistique régional, un rapport annuel sur les besoins et sur l'état de la production statistique et d'organiser la commémoration de la Journée Africaine de la Statistique

Objectif global

Le principal objectif est la mise à la disposition des utilisateurs des données fiables à travers une production à temps de qualité, une coordination et une diffusion assurées au niveau régional.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Assurer le suivi et améliorer la coordination des activités statistiques régionales ;
- Développer les capacités de production, d'analyse et de diffusion des données au niveau régional ;
- Apporter un appui technique permanent aux structures sous-régionales ;
- Veiller au suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil national de la Statistique au niveau régional ;

Principaux résultats attendus

- Toutes les opérations d'enquêtes statistiques programmées au niveau régional sont inventoriées ;
 - Des séances de travail avec les services sectoriels sont régulièrement organisées ;
 - Les autorités et les services sectoriels sont suffisamment informés sur l'état d'avancement de la SNDS au niveau des régions ;
 - La Journée Africaine de la Statistique est célébrée chaque année ;
 - Les interventions des structures chargées du relevé des prix (SIM, PCI) sont coordonnées ;
 - Une note de synthèse annuelle sur l'état de la statistique dans les régions est élaborée ;
 - Les activités des représentations départementales sont coordonnées ;
 - Le suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil National de la Statistique au niveau régional est effectif ;
 - Les ressources humaines, matérielles et financières sont bien gérées ;
 - L'annuaire statistique régional est élaboré ;
 - Le tableau de bord socio-économique de la région est élaboré ;
 - Les enquêtes ou études au niveau régional sont conçues et réalisées ;
 - Les données sont traitées et analysées ;
 - La diffusion de toute publication validée par la Direction Générale est effective ;
 - La collecte des données pour le suivi de la conjoncture est réalisée ;
- Le suivi et l'exécution des enquêtes de l'INS assurés.

Moyens Humains

Pour assurer les activités de ces structures régionales, les ressources humaines requises sont un ingénieur des travaux statistiques, deux Adjoints Techniques, un programmeur, une secrétaire, un planton, un gardien,

un chauffeur. Il s'agit dans le cours terme de couvrir l'ensemble des régions, avant de procéder à mettre des dispositifs au niveau des départements et communes urbaines.

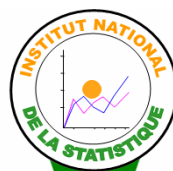
Moyens matériels

Au niveau de chaque chef lieu de région et département il faut des locaux pouvant abriter les différentes Directions et représentations en attendant leurs constructions qui débuteront en 2007 et se poursuivront progressivement. Pour chaque Direction Régionale il faut prévoir un véhicule et deux motos pour assurer la collecte des données soit un total de huit (8) véhicules et seize (16) motos.

Il convient de noter la nécessité de placer une ligne téléphonique au niveau de chaque région et département pour garantir le contact avec la Direction générale et les Directions centrales de l'Institut.

Aussi toutes les Directions régionales doivent être connectées.

Chaque Direction doit être équipée en moyens informatiques (3 micro-ordinateurs, 2 imprimantes et 1 photocopieur) soit un total de 24 micros, 16 imprimantes et 8 photocopieurs.



INS - NIGER

ADRESSE

Institut National de la Statistique
182, Rue de la SIRBA BP 13416
Niamey -Niger

Site web: <http://www.ins.ne>

Contact: ins@ins.ne

République du Niger



**Ministère de l'Economie et des
Finances**

Institut National de la Statistique



**Directions Régionales
de la
Statistique**